

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 5 juin 2018

Présents :

- Pour les représentants de parents d'élèves : Sabrina BILLON – Virginie ALIBERT – Sylvain PRETIS – Alexandra CIRNE – Alexandre SEIGNEURIN – Marie-Aline PANTAIS
- Pour les communes : Chantal PERIN-BESNARD - Didier GUILBAULT – Sylvie JAILLOUX - Colette AZÉ - Emeline BENETEAU – Sophie BUSSEREAU - .
- Pour les enseignants : Estelle RABOUAN - Stéphanie ROCHER CHEVEREAU - Emilie BARETE - Virginia MAGNINO - Pauline MARIE - Jean louis CHARRIER - Véronique BUREAU – Nolwenn LEHOUX - Nathalie SAUTEJEAN - Karine CHARRIER
- DDEN : Josette PINET HARDOUIN.

Excusés : Mme LERAY (IEN)

1- Modification du rythme scolaire à la rentrée 2018-2019 :

- Le directeur académique ayant accepté la proposition de modification des rythmes scolaires à partir de la rentrée prochaine, le tableau suivant indique les horaires des trois écoles à compter du 3 septembre 2018 :

Rigny-Ussé	Rivarennnes	Saint-Benoît-la-Forêt
<i>Lundi – mardi – jeudi - vendredi</i>		
Matin : 9h00-12h00	Matin : 8h50-11h50	Matin : 8h40-12h00
Pause méridienne : 12h-13h30	Pause méridienne : 11h50-13h20	Pause méridienne : 12h00-13h30
Après-midi : 13h30-16h30	Après-midi : 13h20-16h20	Après-midi : 13h30-16h10

- Le matin et l'après-midi, l'accueil des élèves se fera 10 minutes avant la reprise des cours.

2 – Organisation pédagogique pour la rentrée 2018-2019 :

- Rivarennnes :
 - 18 PS – 21 MS – 17 GS – 30 CP répartis :
 - 1 classe de PS-MS avec 18 PS et 5 MS
 - 1 classe de MS-GS avec 16 MS et 5 GS
 - 2 classes de GS-CP avec 6 GS et 15 CP chacune.

- Rigny-Ussé :
 - 1 classe de CP-CE1 avec 6 CP et 16 CE1
 - 1 classe de CE1-CE2 avec 14 CE1 et 10 CE2

- Saint-Benoît-la-Forêt :
 - 1 classe de CE2-CM2 avec 16 CE2 et 6 CM2
 - 1 classe de CM1 à 21
 - 1 classe de CM2 à 22.

Cela représente 197 élèves inscrits à ce jour sur le RPI, soit une baisse de 20 élèves par rapport à l'année 2017-2018 (soit environ 9,2% de baisse d'effectif).

3 – Demande de matériel et de travaux :

- Rivarennnes :
 - En prévision de l'accueil de 30 CP à la rentrée, il convient de prévoir l'aménagement et le mobilier adapté. Cela a déjà été vu avec la mairie.

- Rigny-Ussé :
 - des pierres du mur de la cour menacent de tomber
 - remettre de la terre et refixer le gazon artificiel au pied de l'arbre (vu avec la mairie)
 - renouvellement de la demande de l'installation d'une alarme audible dans toute l'école (y compris les toilettes)

- Saint-Benoît-la-Forêt :
 - Pas de demandes particulières si ce n'est envisager d'équiper la dernière classe avec une vidéoprojecteur tactile (classe des CE2).
 - Remerciements pour la réaction rapide de la mairie quand il a fallu changer l'ampoule du vidéoprojecteur de la classe de CM1.

4 – Questions des représentants des parents d'élèves :

- Est-ce que le RPI maintiendra le transport en car pour le centre aéré du mercredi ?
Réponse de Mme Azé, présidente du SPI : non, le service de car ne sera pas maintenu. Les parents devront emmener leur(s) enfant(s) dans le centre qui leur convient comme lors des vacances scolaires.
- Mme Azé précise les changements qui auront lieu à la rentrée 2018 :
 - la surveillance du car et la surveillance de la cour lors du temps de cantine de Saint-Benoît seront assurées par Mme Sarah VIAU
 - le service à la cantine et le ménage de l'école de Rigny-Ussé seront assurés par Mme Isabelle CRESPIN.

Secrétaire de séance :
Mme BUREAU

Présidente de séance :
Mme MAGNINO